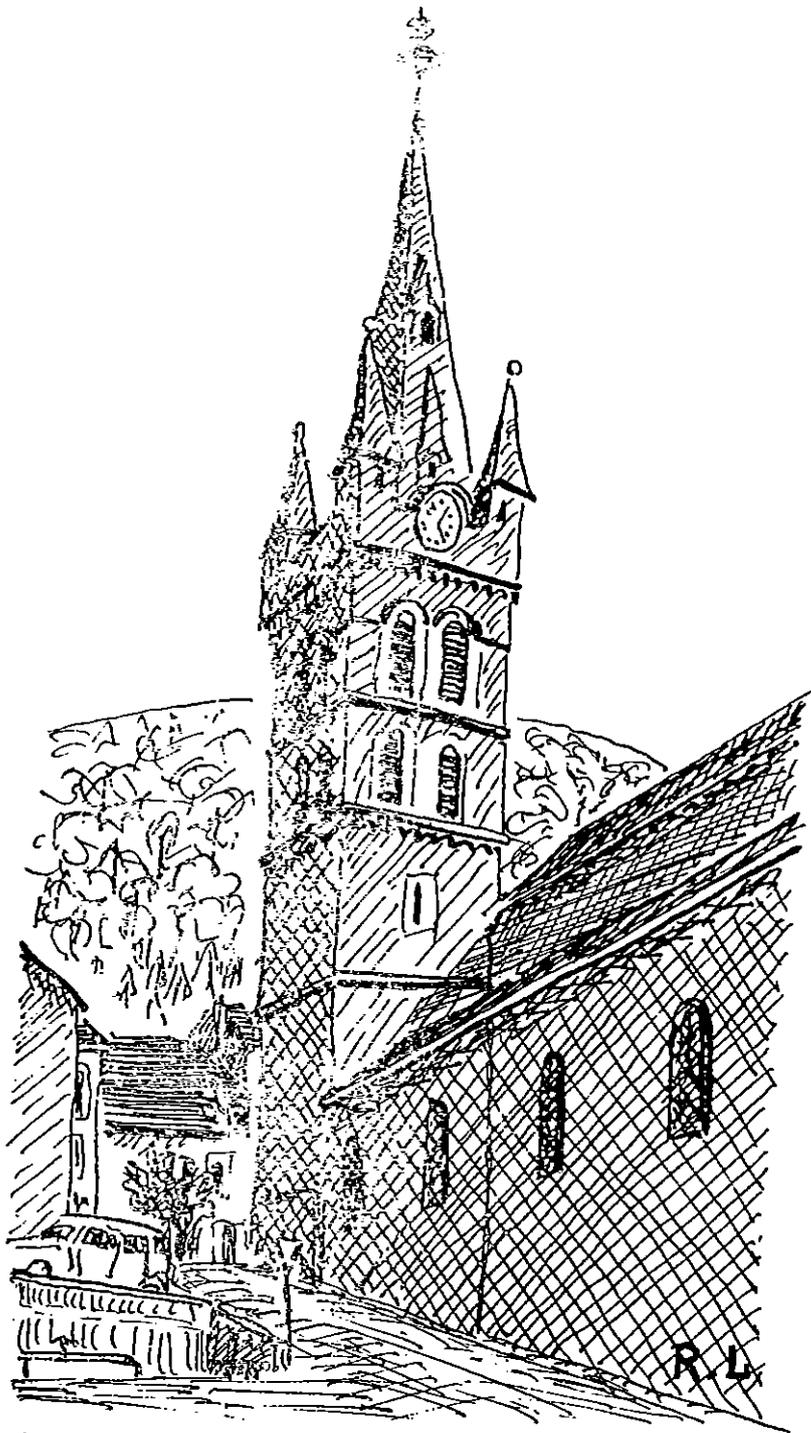


Mairie

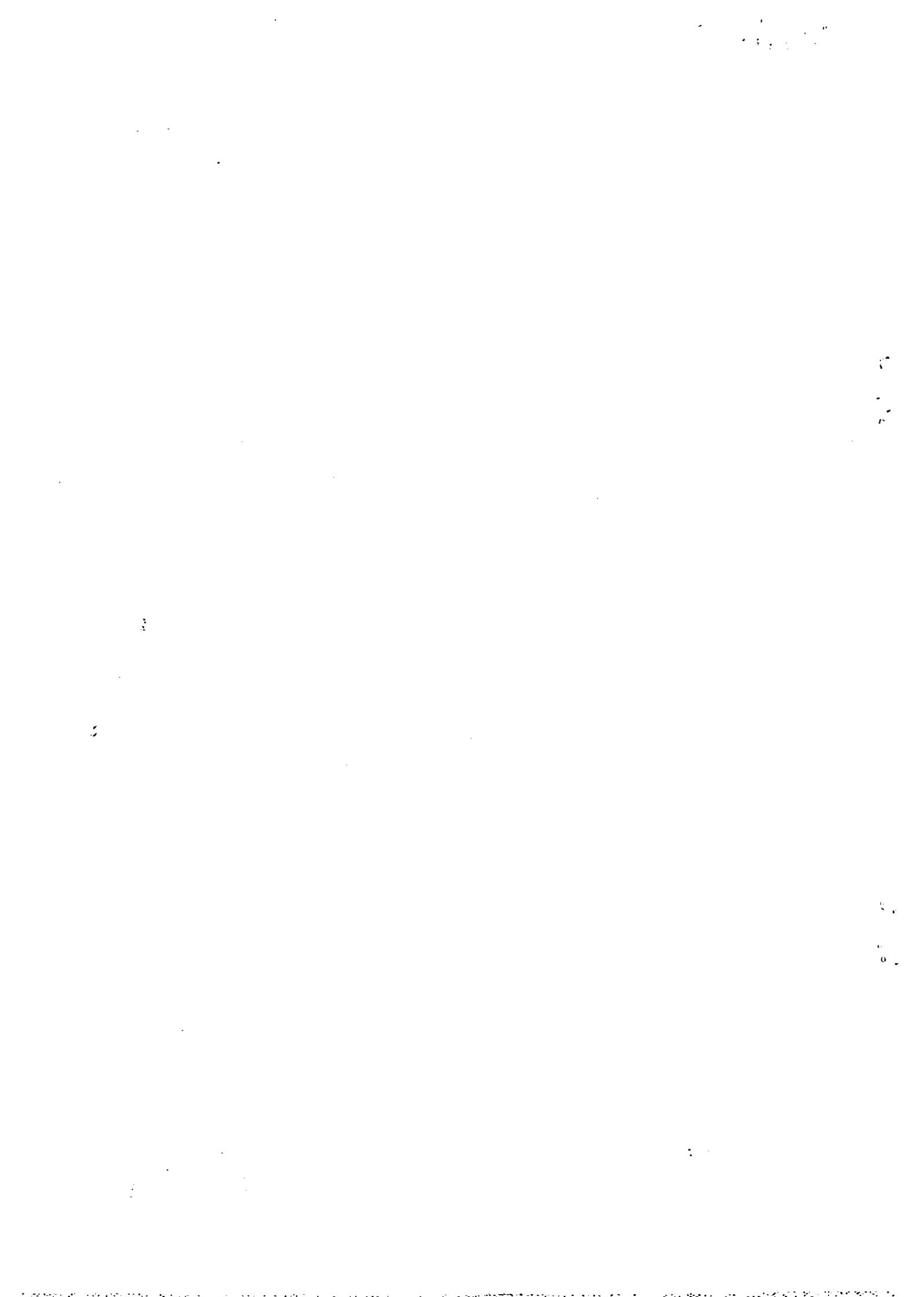
LE PETIT CORPATUS



CORPS - 1978

Le clocher

N° 46



Grenoble, le 10 Octobre 1980

Réf.: RR/PG/428-80

Monsieur le Maire,

A l'initiative de la Société Française des Roses, la Société Sélection MEILLAND a concédé ses droits de création du rosier "Espoir" MEIVILIBOR MEILLAND à la Ligue Nationale Française Contre le Cancer.

Pendant les années 1980, 1981 et 1982, chaque rosier "Espoir", sera porteur d'un label garantissant à la Ligue une redevance de 12 Francs. Vendus directement 30 Francs, ces rosiers, s'ils doivent être expédiés par la poste, coûteront 40 Francs mais ils seront franco de port et d'emballage pour les commandes d'au moins 100 rosiers.

Afin de faciliter le contrôle des ventes nous demandons d'adresser directement les commandes, avec leur règlement, à notre Comité (9, rue Charles Péguy 38100 à Grenoble), où des rosiers seront disponibles dès le 15 Novembre.

Nous espérons que cette initiative, qui permettra d'orner des jardins publics ou privés avec des roses rouges d'une grande beauté, intéressera non seulement les particuliers mais aussi les Maires, les Ecoles, les Administrations, les Hôpitaux, les Usines, les Entreprises etc....

En souhaitant vivement que vous acceptiez de contribuer au plein succès de cette action d'intérêt public, je vous prie d'agérer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président



Pr. Renaud RINALDI

*Les Personnes intéressées sont
invitées de se faire inscrire
à la Mairie avant le 31 JANV. 1981.*

18 NOV. 1980

GRENOBLE. LE 14 NOV. 1980

Bureau de l'Environnement

GJ/MR

LE PREFET DE L'ISERE

à

Monsieur le Maire de *CORPS*Objet : Concours des Villes, Villages, Maisons Fleuris 1980.

J'ai le plaisir de vous faire connaître que votre commune a obtenu le *2^{ème}* prix de la *2^{ème}* catégorie communes de *montagne* du concours régional des Villes et Villages Fleuris, le *1^{er}* prix de la *2^{ème}* catégorie communes de *montagne* du concours départemental des Villes et Villages Fleuris ainsi que la médaille "Village Fleuri" pour le fleurissement le plus remarquable.

Je vous en félicite vivement et vous remercie de votre participation efficace à cette campagne pour le fleurissement.

Le montant du prix en espèces alloué à ce titre à votre commune sera versé ultérieurement au compte de votre receveur municipal.

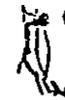
Vous voudrez bien trouver, sous ce pli :

- le palmarès régional du Concours des Villes et Villages Fleuris ;
- le palmarès départemental du concours des Villes et Villages Fleuris ;
- le palmarès départemental des Maisons Fleuries et la liste des mentions décernées à des candidats n'ayant pu obtenir un prix, mais méritant néanmoins des encouragements ;
- la liste des médailles décernées aux Villes et Villages pour le fleurissement le plus remarquable.

Je vous serais obligé de vouloir bien porter ces résultats à la connaissance des candidats de votre commune ayant obtenu, soit un prix, soit une mention et leur indiquer qu'une lettre précisant les récompenses qui leur seront attribuées, leur sera adressée, dès qu'aura pu être arrêtée la liste définitive des prix en nature accordés par les différents organismes dotant les concours précités.

LE PREFET,

Pour le Préfet,
Le Sous-Préfet de l'Arrondissement
de Grenoble



René ROUSSEAU

Rappeler dans votre réponse les références ci-dessus et faire figurer sur l'enveloppe l'adresse postale suivante :

21, rue de l'Alain - Route Nationale 101K - 38021 Grenoble-Cedex

GRENOBLE, LE 12 NOV. 1980

CAMPAGNE POUR LE FLEURISSEMENT DE LA FRANCE 1980
=====

Médailles décernées aux Villes et Villages Fleuris
=====

Fleurissement le plus remarquable

CREYS-PUSIGNIEU : 1^{er} prix de la 1^{ère} catégorie Plaine

CORPS : 1^{er} prix de la 2^{ème} catégorie Montagne

SASSENAGE : 1^{er} prix de la 4^{ème} catégorie Plaine

LA MURE : 1^{er} prix de la 1^{ère} catégorie Montagne

LE PREFET,

Pour le Préfet,
**Le Sous-Préfet de l'Arrondissement
de Grenoble**



René ROUSSEAU

Rappeler dans votre réponse les références ci-dessus et faire figurer sur l'enveloppe l'adresse postale suivante :
Préfecture de l'Isère - Boîte Postale 1046 - 38021 Grenoble-Cedex

Le Délégué Régional

N/Réf. :

V/Réf. :

Objet :

PALMARES DU JURY REGIONAL "VILLES ET VILLAGES FLEURIS"

DE DAUPHINE-SAYOIE

1°) Catégorie :

a) montagne : 1 - CLARAFOND (74)
2 - BONNEVAL (73)
3 - LALLEY (38)

b) plaine : 1 - MESSERY (74)
2 - SAINT ANTOINE (38)

2°) Catégorie :

a) montagne : 1 - SAMOENS (74)
2 - CORPS (38)

b) plaine : 1 - AGNIN (38)
2 - VIUZ EN SALLAZ (74)

3°) Catégorie :

a) montagne : 1 - THONES (74)

b) plaine : 1 - BOUVAINNE (74)
2 - MORESTEL (38)

4°) Catégorie :

a) montagne : 1 - CHAMONIX (74)
2 - UGINE (73)
3 - LA MURE (38)

b) plaine : 1 - ALBERTVILLE (73)
2 - SASSONAGE (38)

5°) Catégorie :

a) montagne : néant

b) plaine : 1 - CHAMBERY (73)

GRENOBLE, LE 12 NOV 1980

GJ/MM

AMPAGNE DE LEURISSEMENT 1980

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

PALMARES DEPARTEMENTAL

COMMUNES DE MONTAGNE

- 1er prix : Mme BONDET Léon, Quartier Rochassin le Bas, SAINT-VINCENT de MERCUZE, SAINTE-MARIE-du-MONT.
- 2ème prix : Mme LHERMINIER Juliette - CLELLES.
- 2ème prix : Mme BETTO Suzanne, Quartier le Monde-Vieux, SAINT-VINCENT de MERCUZE, SAINTE-MARIE-du-MONT.
- 2ème prix : Mme BABOULIN Marcelle - Le Bourg - LES ADRETS.
- 2ème prix : M. BERGER Maro, Place Grenette - CORPS.

3ème CATEGORIE (balcon ou terrasse sans jardin visible de la rue)

COMMUNES DE PLAINE

- 1er prix : Mme MORGAN Elisa, 6 quai du Furon - SASSENAGE -
- 2ème prix : Melle GRATIER Andrée - BARRAUX.
- 2ème prix : M. MARELLI Enrico, Les Chamandiers - GIERES.
- 2ème prix : M. PENIN Léon, Chemin de la Tour d'Arces - SAINT-ISMIER.
- 2ème prix : M. ROBERT Charly, 42, rue de l'Hôtel de Ville - BOURGOIN-JALLIEU.
- 3ème prix : M. TOURNON Henri, Route d'Allevard - GONCELIN.

.../...

COMITÉ D'EXPANSION
ET D'AMÉNAGEMENT
DE LA MATHEYSINE

LA MURE, le 12 novembre 1980

13, rue du Breull, 13
38350 LA MURE
Téléphone 322
81.19.90

AUTOROUTE B 48 et RN 85 "Route Napoléon"

L'autoroute B 48 (Sud de Grenoble), au rythme actuel des travaux, sera mis en circulation totale vers la mi-1982 (section Grenoble Le Rondeau - Varcès) ; l'une des conséquences (vraisemblables) en sera que le flux de la circulation (notamment touristique) vers les Alpes du Sud, la Provence et la Côte d'Azur sera drainé, pour une part importante, sur la RN 75 (Grenoble - Veynes - Sisteron), au détriment de la RN 85 (Grenoble - Gap - Sisteron), dite "Route Napoléon".

Le raccordement de l'autoroute B 48 avec la RN 85 est prévu avec le projet de déviation de Pont de Claix, comportant 2 volets : la "bretelle" de Gringalet et la "voie des collines" ; mais ces projets n'en sont qu'au stade de l'élaboration technique ; rien n'est encore prévu quant à la programmation des travaux, qui ne se fera pas, en toute hypothèse, avant 1985, semble-t-il.

C'est la raison pour laquelle les élus, ainsi que les responsables socio-économiques du Plateau Matheysin, dont la RN 85 constitue la véritable colonne vertébrale, se sont émus des délais prévus pour ces différents projets de liaison routière. Devant le risque incontestable (et aux conséquences imprévisibles) d'enclavement de la région matheysine qui en résulterait, ils ont décidé de réagir et d'alerter les pouvoirs publics et différents organismes concernés par ce problème, aussi bien dans le département de l'Isère que dans les départements situés au Sud. Ils estiment, en effet, que le problème du dégagement du Sud de Grenoble est aussi important que le projet de liaison autoroutière Grenoble - Valence, sur la sellette depuis plusieurs années, et que les routes des Alpes (RN 91-94, RN 85 et RN 75) constituent une alternative, qui s'inscrit dans une perspective d'aménagement du territoire et de desserte de régions défavorisées, à la saturation déjà complète des voies de circulation de la vallée du Rhône.

AUTOROUTE B 48 ET RN 85 "ROUTE NAPOLÉON"

en présence d'une délégation de "l'Action Nationale des Elus pour la Route Napoléon" (association pour la sauvegarde historique et le développement de la RN 85), conduite par son Président, M. Hervé de FONTMICHEL, Vice-Président du Conseil Général des Alpes Maritimes.

Réunion le 22 Novembre à 11h à Pont de Claix.

Veillez agréer, Madame, Monsieur,
l'assurance de mes sentiments distingués.

p.o. Le Président,
G. Cardin
G. CARDIN

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE D'EXPANSION DE LA MATHÉYSINE

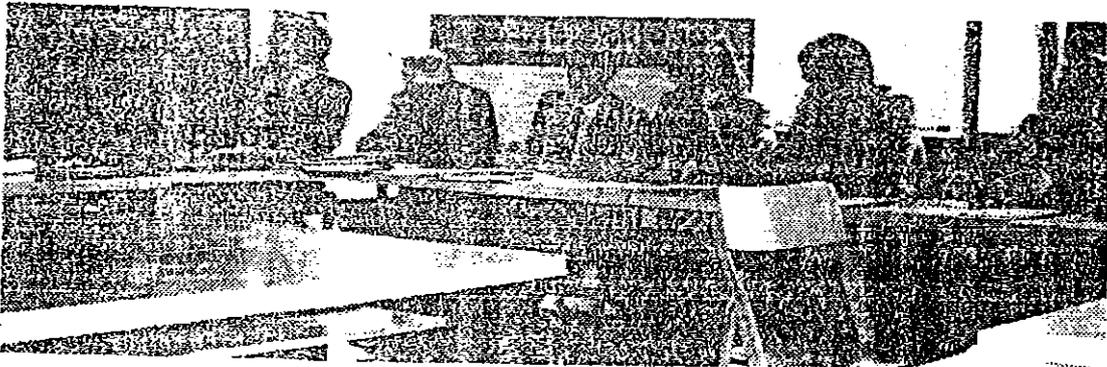
Elle a eu lieu samedi à 10h., au village de vacances, les hameaux du Sautet.

Le docteur CARDIN a ouvert l'assemblée à 10h. et a rappelé que c'est la 8ème depuis sa création en 1968 et la 1ère hors du canton de la Mure. Le Comité d'expansion a permis un nouveau développement économique de la région et ceci malgré la crise qui sévit actuellement.

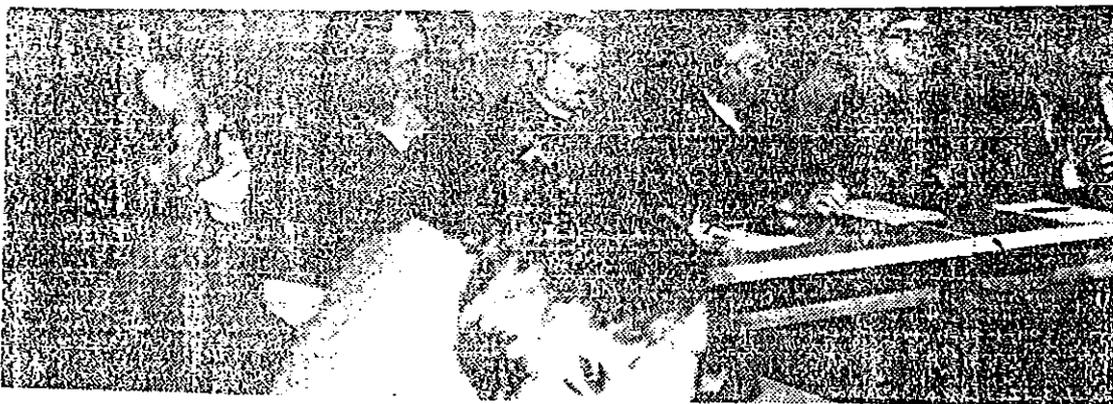
Une quarantaine de personnes étaient présentes et, parmi elles, se trouvaient MM. Maugiron, conseiller général du canton de la Mure, Berthier, conseiller général du canton de Valbonnais, docteur CARDIN, conseiller général du canton de Corps. De nombreux maires de ces trois cantons, des représentants des administrateurs, équipements agriculture, O.N.F., C.A.F.I.E.C., D.A.S.S. et des associations.

Le docteur CARDIN fait un compte rendu des travaux effectués ou en cours et parle des projets pour 1981, en donnant à chaque fois la parole aux personnes concernées. Opération artisanat Sud-Isère, MM. Monrozier et Sibille; opération groupe d'aménagement foncier M. Lemoine; opération bois, MM. Agrésti et Siaud; contrat de pays, opération habitat, Mr Péquignot; l'industrialisation M. Maugiron; route Napoléon, bretelle de Grinvallet, pont du Sautet, M. Verdon; chemin de fer de la Mure, MM. Calet et Arsène. A la fin de cette assemblée, il était décidé d'envoyer une lettre au M. le Préfet et aux administrations concernées, pour les problèmes les plus importants pour l'avenir de la région, soit:

le maintien des Houillères,
la route Napoléon (bretelle de Grinvallet)
le lycée de la Mure,
les transports en Mathésyne,
le chemin de fer de la Mure,
les manifestations services publics en milieu rural,
et le usage de l'irrigation de Chateaufort.



Le président docteur Cardin entouré de M. Peguignot, maire de la Mure; M. Coynel, maire de la Motte-d'Aveillans; M. Grand, maire de la Salle-en-Beaumont et de M. Koch, secrétaire du comité.



Une vue des participants à cette assemblée.

CLUB DU 3° AGE DE CORPS

ASSEMBLEE GENERALE du 22.II.1980

Les membres du bureau ont l'honneur et le plaisir de vous accueillir à l'occasion de l'assemblée et de vous dire "merci" pour avoir répondu très nombreux à leur invitation.

Cette année nous avons pensé joindre l'utile à l'agréable en vous conviant à partager le repas de l'amitié, après notre séance de travail.

L'après-midi nous reviendrons dans la salle des réunions de la mairie (mise à notre disposition par la municipalité à la demande de Mm ROUX, notre animatrice).

Là, pour nous distraire, nous découvrirons ensemble sur le petit écran, notre beau voyage en Alsace dont tous les participants gardent un excellent souvenir.

Mr et Mme ROUX assureront la projection des diapositives.

Enfin pour terminer la soirée nous sauterons le champagne pour fêter l'inauguration de la sonorisation installée dans la salle du club notre dernier achat.

Si cette organisation vous plaît, nous recommencerons l'année prochaine.

Et maintenant nous passons à l'ordre du jour de l'assemblée.

ORDRE DU JOUR

A l'ordre du jour sont inscrits :

- 1 - Les activités du Club
- 2 - Le compte rendu financier
- 3 - Les questions diverses
- 4 - Le renouvellement du bureau

I - ACTIVITES DU CLUB

Elles sont de 2 sortes :

Celles qui relèvent de notre travail
Celles de nos distractions.

Nous vous les citons dans l'ordre de leur déroulement :

- La fête des rois
- Bal de la mi-carême
- Fête des pères et des mères
- Voyage en Camargue
- Voyage à St-Véran
- Bal de la Salette
- Vente du pain de campagne
- Participation à la fête patronale
- Kermesse
- Participation à la fête du Coin
- Rencontre avec les conseillers généraux, maires des cantons de Valbonnois, Corps, Mr le directeur de la DASS, les assistants sociaux pour la subvention du PAP.15.
- Projection en soirée de notre voyage en Corse, Corps et ses environs, montage des films réalisé par Mr BERGE et Mme, en collaboration avec Mr et Mme Denis ROUX.
- Rencontres au village de vacances avec des clubs du Doubs.

...../...

- Délégation de deux des membres du bureau (Mlles SCHAALLER ET JAMBON) à l'assemblée départementale de la fédération des clubs ruraux du 3° âge.
 - Notre voyage en Alsace, avec la visite du parlement européen dont vous avez pu voir la photo dans les journaux et dont vous lirez le compte rendu dans le petit Corpatus.
 - Une sortie avec les enfants du village dans le cadre de (culture et loisirs à Molines en Champsaur.
 - Notre participation tout le long de l'année à l'élaboration du petit corpatus.
 - Le concours de belote du 8 Novembre.
- Et pour terminer l'année, l'arbre de Noël en commun avec la maison de retraite.

VOICI MAINTENANT QUELS SONT NOS PROJETS POUR 1981 :

- Nous organiserons un bal costumé pour la mi-carême avec la participation des enfants.
- La bal de la fête des pères et des mères
- La vente du pain
- La kermesse
- Le bal de la Salette (sous les responsabilités entières de Mr Andrieux, maire et de sa municipalité).
- Le concours de belote
- L'arbre de Noël
- Nous continuerons de participer aux manifestations de culture et et Loisirs.

Peut-être pourrons nous organiser quelques sorties à Grenoble ou Lyon pour assister à des spectacles ou concerts, par exemple Holiday on-ice.

Notre intention est d'inviter à Corps les clubs de Valbonnais du Perier et de la Motte d'Aveillans, pour mieux se connaître, plus tard, celui de Lens.

Nous regrettons d'avoir été obligé de décliner l'invitation du club de la Motte à cause de la date fixée la veille de notre kermesse.

Evidemment les dates restent à fixer avec les autres sociétés au moment où sera établi le calendrier des fêtes.

- Nous vous informons que pour les personnes désireuses d'avoir une aide familiale ou aide ménagère, Mme ROCHEAS, Mme ARBOUET sont désignées comme relais avec les membres du bureau de l'association, pour aider à établir les dossiers, renouvelables tous les ans à partir du mois de décembre :

- À la Salette - c'est madame ANDRIEUX
- À Pellafol - Mme GALVAIN

POUR L'ORGANISATION DES VOYAGES

Beaucoup d'adhérents souhaitent faire un voyage de courte durée. Mais nous pensons aussi maintenir la formule d'un voyage plus long, en France ou hors de France.

A ce sujet, nous tenons à préciser que le prix du voyage long est entièrement à la charge de l'adhérent, le club n'y participe pas du tout.

...../.

.....
Dès à présent nous vous posons les questions suivantes :

- Ou voulez-vous aller ?
Pourquoi ? Quand ? et Comment?

Mme ARBOUET vous donne simplement à titre indicatif quelques voyages établis par "Voyage Conseil" pour 1981. Actuellement les membres du bureau sont d'accord pour financer une part du transport d'un voyage court" en utilisant la somme qui nous a été allouée à l'occasion de notre voyage en Alsace, soit 6800 frs.

Nous vous demandons de réfléchir à ces questions, pour nous permettre de connaître vos vœux en janvier en vous rappelant que les prix des séjours diffèrent selon le lieu, l'époque et que les réservations se font plusieurs mois à l'avance.

Nous donnons la parole à Mr SCHALLER et Mr JAMBON, puis à Mme ROUX POUR NOTRE VISITE AU PARLEMENT EUROPEEN.

II - COMPTE RENDU FINANCIER -

Les recettes de l'année s'élèvent à -----	44.946,91
Les dépenses à -----	31.493,96
Nous avons en banque -----	30.503,80
Un fond de caisse de -----	1.417,00

LA CAISSE EST ALIMENTEE PAR :

La vente des cartes -----	2.095 frs
La subvention de la commune -----	1.750 frs
La subvention de Mr le Maire de Pellafol -----	1.000 frs
La vente du pain -----	3.402 frs
La kermesse -----	5.172 frs
Le bal de la Salette -----	3.346 frs
Une place gratuite de Voyage Conseil en Camargue -----	850 frs
Une pla ce gratuite Voyage Conseil en Alsace -----	1.900 frs
Et la subvention très importante à l'occasion de notre visité au parlement européen, soit -----	14.037 frs

Les dépenses LES PLUS IMPORTANTES SONT :

L'Achat du mobilier -----	7.464 frs
Les frais de visites et groupe folklorique en Alsace- -----	4.218 frs
La participation du club aux frais de transport en Camargue : -----	4.000 frs
A Saint-Véran -----	1.800 frs
L'achat de la sonorisation -----	4.243 frs

En cette période d'économie d'énergie, nous renouvelons à Mr le maire notre offre de participation aux frais de chauffage et éclairage de la salle du club.

POUR L'EMPLOI DES FONDS NOUS PENSONS à :

- L'achat de disques et cassettes
- Nous prévoyons la pose de placards et étagères.
- L'achat d'une machine à écrire, d'une machine à pyrograver pour préparer des objets en bois.

.....
Nous avons eu tissu pour confectionner des vêtements d'enfants et adultes, y a-t-il dans l'assemblée des couturières qui pourraient faire la coupe nécessaire.

Nous achèterons aussi de la vaisselle.

III - QUESTIONS DIVERSES

Les personnes intéressées par la gymnastique n'ont pas de moniteur nous attendons vos questions et suggestion.

Nous proposons Mr Berge comme conseiller technique.

Proposition : commission de contrôle :

Les statuts établis et déposés lors de la création du club ne donnent aucune indication à ce sujet pour la composition du bureau. En conséquence aucune suite ne sera donnée à la suggestion de Monsieur Jambon.

IV - RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Nous vous donnons lecture du bureau tel qu'il est composé actuellement (voir registre).

Ce bureau n'est pas immuable. Il peut être renouvelé ou reconduit, à vous de décider. Il a été reconduit.

Avant d'aller déjeuner ensemble, nous adressons nos vifs remerciements à messieurs les maires des commune de La Salette, Corps, Pellaol pour l'aide efficace qu'ils apportent à notre club.

Nous n'oublions pas la population de Corps et des environs, les commerçants qui s'intéressent à nos activités.

Les messieurs se décident à venir de plus en plus nombreux à nos réunions et à participer aux voyages. C'est très bien ainsi.

Merci à mr PE. LILSIER Ier adjoint qui répond toujours "présent" lorsque nous partons. Nous espérons que Mr et Mme BERGE maintenant chevrotes ainsi que Mr et Mme ROUX dans le montage des films continueront à nous offrir des soirées agréables au cours de l'année 1981. D'avance nous leur disons "merci".

A tous ceux que la râtigue, la maladie, l'éloignement retiennent à leur domicile aujourd'hui, nous adressons une pensée amicale et nos vœux de prompt rétablissement.

Des remerciements tout particuliers s'en vont à notre animatrice Mme ROUX qui, malgré ses charges de conseillère municipale et son travail se dévoue sans compter à la bonne marche du club. Grâce à elle, nous rapportons de l'Alsace, et de notre visite au parlement européen des souvenirs agréables, enrichissants que nous allons découvrir tous ensemble dans une atmosphère empreinte de joie et d'amitié.

La séance est levée.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CLUBS RURAUX.

9h.15 - Accueil des participants

10h. - Ouverture de la Séance par Mr GARIN Président de la Mutualité Sociale Agricole.

Il regrette tout d'abord le peu de clubs représentés (80) sur 290 clubs ruraux.

Ensuite lecture du projet de statuts de la Fédération Départementale des clubs ruraux de personnes âgées et vote de chaque article (20) voté en général à l'unanimité.

.....

LES RECETTES AU CHAMPAGNE

AILLE AUX RAISINS

Pour 2 personnes :

12 cailles, 3 foies de volaille, 1 petite truffe ou une boîte de pelures de truffes, 4 barres de lard, 4 feuilles de vigne.

1 verre de champagne, 1 verre à liqueur de fine champagne, 2 tranches de pain de mie, 1 petite boîte de mousse de foie gras, 100 g de beurre, 100 g de raisin blanc.

Faites raidir rapidement les foies de volaille dans le beurre chaud, écrasez-les grossièrement, salez, poivrez, ajoutez un peu de fine champagne, la truffe hachée ou les pelures avec leur jus. Remplissez le ventre des cailles de ce mélange. (S'il reste de la farce, vous l'ajouterez dans la sauce en fin de cuisson.) Salez et poivrez l'extérieur des bêtes; enveloppez chaque caille dans une feuille de vigne et une petite barde de lard, ficellez. Faites dorer à la cocotte dans le beurre chaud; versez la fine champagne; flambez. Ajoutez le champagne, couvrez; laissez cuire 12 à 15 minutes à feu doux. Pendant ce temps, faites griller les toasts coupés en deux, tartinez-les de mousse de foie gras, tenez-les au chaud. Dans la cocotte, ajoutez les raisins juste pour les réchauffer (on trouve dans certaines épiceries fines des raisins blancs épluchés en bocaux). Servez chaque caille défilée sur son canapé de pain au foie gras. S'il reste de la mousse de foie gras et de la farce, ajoutez-les dans la sauce. Versez celle-ci dans une saucière chaude et les raisins autour des cailles. Déglacez la cocotte avec un peu de champagne.

JAMBON EN CROUTE

Pour 12 personnes :

1 jambon de Prague de 3 kilos dessalé 24 heures, thym, persil, laurier, 1 oignon, 1 carotte, sel, poivre, 1 bouteille de champagne brut, 1 kilo de pâte à foncer ou de la pâte feuilletée (commandée chez le pâtis- sier), 1 jaune d'œuf pour dorer.

Pâte à foncer : 500 g de farine, 500 g de beurre, 1 verre d'eau, 2 œufs entiers.

Pour la sauce : 500 g de champignons de Paris, 200 g de crème fraîche, 2 jaunes d'œufs, 1 verre à apéritif de madère, 100 g de beurre.

Faites dessaler le jambon pendant 24 heures à l'eau froide, en changeant l'eau deux ou trois fois.

Dans une braisière ou daubière, mettez le jambon avec thym, persil, laurier, l'oignon, la carotte en rondelles, le champagne qui doit recouvrir le jambon; si le jambon ne baigne pas, ajoutez du bouillon de volaille (à partir d'un concentré). Faites cuire 3 heures. Pendant ce temps, vous pouvez préparer la pâte à foncer.

Dans une terrine, mettez la farine, 1 cuillerée à café de sel; ajoutez le beurre ramolli en petits morceaux; répartissez le beurre dans la farine sans travailler, le beurre doit être en lamelles. Ajoutez les 2 œufs battus; rassemblez la pâte en ajoutant peu à peu la quantité d'eau nécessaire pour que la pâte soit souple. Laissez reposer au frais avant de fraiser (c'est-à-dire donner quelques coups avec la paume de la main pour rendre la pâte homogène) et l'étaler sur une planche farinée. Quand le jambon est refroidi, coupez-le en tranches sans détacher celles-ci complètement. Rapprochez les tranches; enveloppez dans la pâte en soudant celle-ci avec un pinceau. Dorez à l'œuf battu. Mettez à four chaud (th. 7-8) jusqu'à ce que la croûte soit dorée; baissez ensuite la température. Laissez au four 40 minutes.

Laissez réduire le jus de cuisson jusqu'à en obtenir un verre. Coupez les champignons en lamelles; faites-les sauter au beurre; ajoutez le jus réduit, la crème, le madère battus avec les jaunes d'œufs, le reste de beurre; réchauffez en tournant sans laisser bouillir. Salez, poivrez.

Servez la sauce à part et, en même temps que le jambon des épinards à la crème, des fonds d'artichauts garnis de tomates poêlées ou de petits pois.

TARTE AUX POIRES A LA CHAMPENOISE

Pour 6 personnes :

Pour la pâte : 150 g de farine, 125 g de beurre, 1/4 de cuillerée à café de sel, eau (3/4 d'un verre à moutarde), 1 kg de poires passe-crassane, par exemple, 1/4 de litre de champagne, 150 g de sucre.

Pour la crème : 1/4 de litre de lait, 50 g de sucre, 1 cuillerée à soupe de farine, 2 jaunes d'œufs, 2 cuillerées à soupe de poudre d'amandes, 1/4 de litre de lait, 1 cuil. à soupe de kirsch, 4 biscuits de Reims roses.

Pour terminer, 3 cuillerées à soupe de confiture d'abricots, amandes effilées.

Pâte brisée : dans un saladier mettez la farine, le sel et le beurre pas trop dur coupé en petits morceaux; travaillez le beurre entre le pouce et l'index imprégnés de farine jusqu'à réduire les morceaux en lamelles. Répartissez le beurre dans la farine sans travailler. Ajouter l'eau en plusieurs fois en rassemblant la pâte, toujours sans travailler. Faites une boule et mettez-la une heure au frais.

Avant de l'étaler au rouleau, laissez-la un quart d'heure à température ambiante. Fraisez, c'est-à-dire donner plusieurs coups sur la boule avec la base du poignet pour rendre la pâte homogène. Étalez; foncez de cette pâte un moule à tarte à bords un peu hauts.

Placez à l'intérieur, contre les bords, un papier d'aluminium. Faites cuire à four moyen (th. 7) puis plus chaud pour dorer, après avoir enlevé la feuille d'aluminium.

La crème : délayez les jaunes d'œufs avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse; ajoutez la farine, le kirsch, puis un peu de lait chaud. Remettez sur le feu et laissez épaissir sans cesser de tourner.

Ajoutez la poudre d'amandes et les biscuits de Reims passés à la moulinette.

Épluchez les poires; coupez-les en quartiers. Faites chauffer le champagne avec le sucre; faites cuire les poires jusqu'à pouvoir les traverser avec une brochette.

Égouttez-les. Laissez refroidir; coupez en grosses tranches. Garnissez le fond de tarte avec la crème. Disposez les tranches de poires en rosaces. Faites chauffer la confiture d'abricots; passez-la au chinois; répartissez un peu de confiture sur les fruits, quelques amandes effilées; remettez au four pour glacer.

Faites réduire le jus de cuisson des poires auquel vous ajouterez un peu de confiture d'abricots. Servez cette sauce en même temps que la tarte.

SOLUTION DU N° 45.

1	R	E	F	L	U	E	R	V	A	L	J	E	A	N
2	O	R	I	E	N	T	A	L	E	S	E	T	M	A
3	S	E	R	V	I	C	O	S	E	T	T	E	T	
4	E	S	M	E	R	A	L	D	A	H	E	S	T	
5	T	H	E	P	A	I	L	L	E	O	I	E		
6	T	A	M	A	T	E	N	E	C	T	E			
7	E	M	A	R	I	O	N	C	A	P	R	E	S	
8	J	A	R	T	U	I	L	L	E	R	S			
9	F	A	R	C	E	U	R	O	R	D	R			
10	A	V	I	S	D	A	M	N	I	E	M	O		
11	N	E	E	R	E	L	E	V	E	E	M	A	I	
12	T	R	D	O	S	M	I	R	E	E	R			
13	I	T	E	N	R	A	D	E	P	R	I	A		
14	H	L	U	C	R	E	C	E	C	I	E	X		
15	E	P	U	R	E	E	R	O	D	A	S	S	E	

Le club du 3^e âge en visite au Parlement européen



Le club du 3^e âge devant le Parlement européen.

Après plusieurs échanges de lettres et appels téléphoniques, le lundi 13 octobre à 16h., les 41 participants du voyage en Alsace du club du 3^e âge étaient reçus au Parlement Européen à Strasbourg.

Après la photo prise devant l'imposant bâtiment qui abrite les parlementaires, une semaine par mois, chacun recevait une carte d'invitation qui lui donnait accès au hall de réception où on pouvait se procurer des timbres spéciaux, cartes postales, objets souvenirs etc.. ensuite, une notesse nous attendait pour nous indiquer la salle mise à notre disposition pour la réunion d'information qui précède la séance du Parlement Européen. C'est une salle de travail où se déroule habituellement les réunions de commissions avec les bureaux disposés en cercle et des fauteuils très confortables, on s'installe un peu impressionnés et on attend la venue de notre orateur. Il arrive immédiatement, c'est un jeune parlementaire allemand, Mr BLTING DELABARRE, très érudit, qui va essayer de mettre à notre portée le fonctionnement du parlement européen, son rôle etc...

Composé de 410 membres, élus au suffrage universel, porte-parole de 260 millions d'eurocéens, le parlement européen est le plus vaste forum où s'affrontent les réalités politiques européennes.

C'est la seule institution communautaire qui se réunisse et délibère en public. Dans l'hémicycle les membres du parlement ne sont pas groupés par délégations nationales, mais siègent au sein de groupes politiques. Quelques parlementaires toutefois n'adhèrent à aucun de ceux-ci. Les groupes parlementaires, transnationaux, marquent l'activité du parlement européen dont ils déterminent les orientations politiques.

L'ensemble des activités du parlement et de ses organes est placé sous la direction du Président assisté de 12 vice-présidents. Ensemble ils forment le bureau. Celui-ci se réunit généralement avec les présidents des groupes politiques. Il constitue alors le bureau élargi. Ce dernier a notamment pour tâche d'arrêter, avant chaque session, le projet d'ordre des travaux sur lequel l'Assemblée statue en séance plénière.

.....

Le président et les vice-présidents sont élus pour une durée de deux ans et demi. En Juillet 1979, le parlement a élu Mme Simone WEILL à sa présidence.

- Comment travaille le Parlement Européen ?

Le parlement siège généralement une fois par mois, pendant une semaine environ. Les sessions ont lieu normalement à Strasbourg, au Palais de l'Europe, mais le parlement se réunit également au Centre Européen de Luxembourg où est installé son secrétariat général, c'est à dire ses services.

Aucune décision n'a encore été prise quant à la fixation d'un siège définitif.

Sauf décision contraire, les séances de l'Assemblée sont publiques. Les débats du parlement et de ses commissions ont lieu, grâce à une interprétation simultanée dans les 6 langues officielles des communautés : allemand, anglais, danois, français, italien et néerlandais. Tous les rapports et autres documents sont rédigés dans ces six langues.

9 pays sont représentés au parlement européen : Italie, RF d'Allemagne, Royaume-Uni, Pays-Bas, Belgique, Danemark, Irlande, Luxembourg, France.

La Grèce a demandé d'adhérer à la Communauté. Le Portugal et l'Espagne ont suivi son exemple. Les négociations avec la Grèce sont terminées. Si les parlements nationaux n'y font point d'obstacle, ce pays devrait rejoindre la communauté le 1^o janvier 1981. Pas de décision pour le Portugal pour le moment.

Monsieur ELTING DELABARRE nous fait remarquer la place importante de l'Allemagne et de la France qui forment le noyau de l'Europe, qui ne pourrait exister sans l'un ou l'autre de nos pays.

Monsieur ELTING nous invite à poser des questions, elles fusent de toutes parts.

Quelle est la place de la France dans la communauté ?
Pour son agriculture, commerce etc..

Et aussi on apprend que 75% du budget du parlement européen est employé pour l'agriculture.

Nous apprenons également que l'article premier de la communauté est la libre circulation des personnes dans les états européens. Mais malheureusement ce projet n'est pas encore réalisable et nous serons surpris s'entendre au cours de la séance du parlement (à l'heure des questions) un parlementaire demander pour quelle raison un cirque est resté bloqué 1 semaine à Modane, n'ayant pas le droit d'entrer en France. La réponse nous laisse sceptiques, c'est parait-il à cause de vaccins obligatoires en France et inutiles en Italie. Mais un autre parlementaire dira que c'est une raison commerciale pour éviter la concurrence avec les cirques français.

Nous constatons qu'il reste encore beaucoup de travail et de discussions avant de pouvoir circuler librement.

Pendant près de 2 heures nous participerons à cette réunion d'information très intéressante et ensuite nous assisterons à la séance du parlement européen présidée par Mme Simone WEILL/. Mais ici, nous serons des spectateurs silencieux et attentifs, le casque sur la tête pour écouter les débats, mais n'ayant pas le droit à la parole.

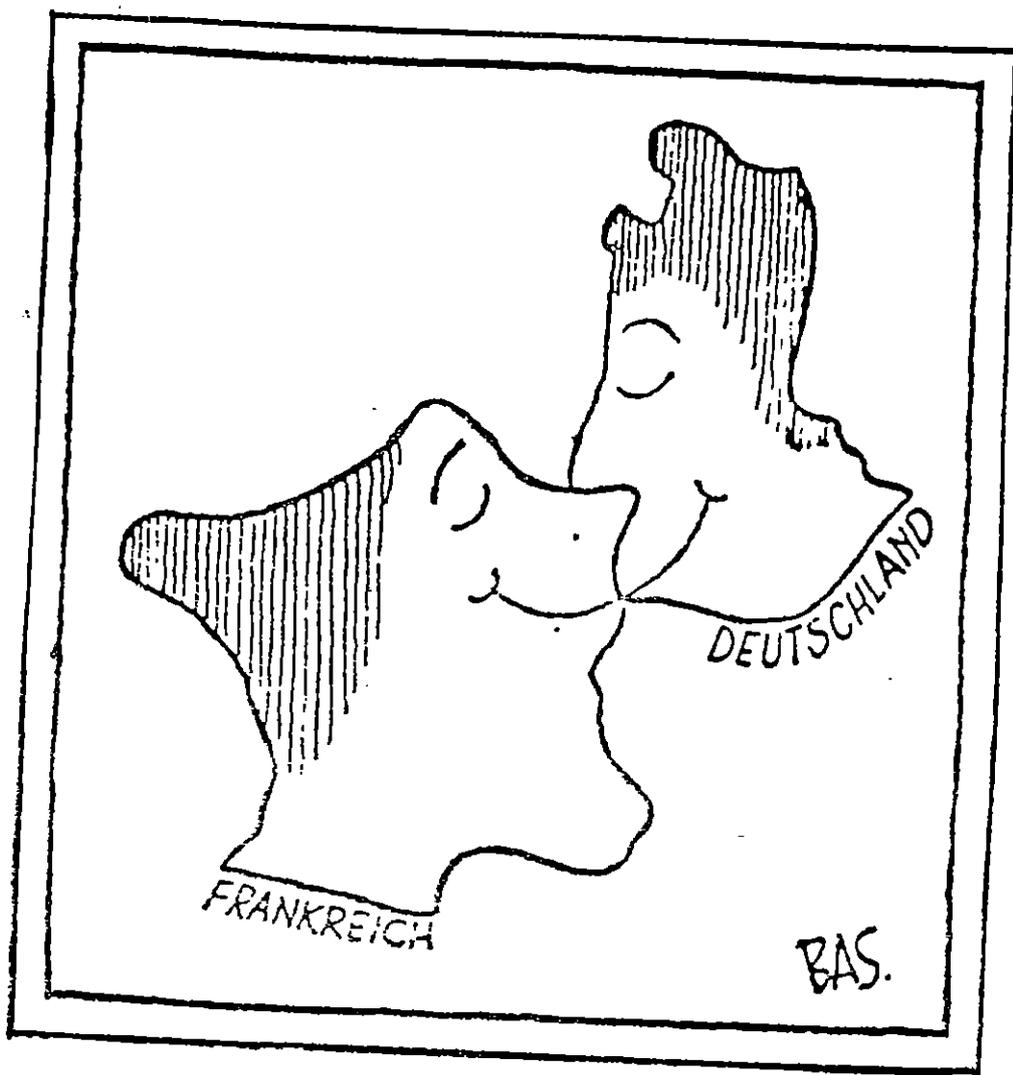
.....

.....
 L'Hémicycle est presque vide, c'est la dernière séance de l'Assemblée et les parlementaires travaillant par commissions, ils se retrouvent en fin de session pour le vote seulement. Cette session est consacrée au budget, elle est donc très importante. La séance d'une heure à laquelle nous assisterons, est consacrée à l'heure des questions.

Il importe lequel parlementaire peut poser la question de son choix et la commission concernée y répond. C'est donc très varié et très animé. Le temps passe vite, l'hotesse vient nous chercher, nous sortons sur la pointe des pieds, notre visite est terminée. Tous les participants sont enchantés d'avoir pu assister à une séance de travail à la réunion d'information et garderont un excellent souvenir de l'accueil qui leur a été réservé.

Ils remercient particulièrement Mr ELTING-BELABARRE pour son brillant exposé et le service des relations publiques du Parlement Européen, qui a permis cette visite et leur a octroyé une importante indemnité.

G. ROUX



Voici un dessin humoristique, aimablement communiqué par Monsieur ELTING-BELABARRE, illustrant l'entente de nos 2 pays au sein de la communauté Européenne.